

o.253.2 AFR.

o.222 Eth. (1)✓

o.191-185✓

ORIGINAL an: BAP**Kopie an:** 158, 152, 164, C9

addis abeba 22.4.77 1715

~~K9~~ puis 9/10

31 hhhhh

comite geneve de borel addis abeba

22.4.77

avons eu hier 21.4 long entretien avec m. peter onu, secretaire general adjoint de l'oua. Lui avons expose probleme erythreen et consequences humanitaires selon point de vue cicr. avons rappele multiples demarches entreprises par comite a addis pour obtenir autorisation operer dans province secessioniste afin proteger et assister victimes ce conflit. Lui avons explique raisons qui ont conduit cicr a envisager envoi une delegation sur place via le soudan afin, notamment, visiter pg ethiopiens en mains erythreennes. comme prevu, m. onu s'est montre surpris que nous nous adressions a l'oua, rappelant la position de principe de cette institution. cependant, heureux d'etre informe et consulte a titre quasi prive, il nous a fait part son opinion personnelle selon laquelle ce serait une grossiere erreur, dans l'etat actuel des choses, de vouloir envoyer un ou plusieurs delegues en erythree sans avoir au prealable obtenu une autorisation du gouvernement ethiopien. une strategie de type kurdistan irait a fin contraire et serait, a son avis, dangereuse. selon lui, il est hors de doute que la majorite des etats africains reagiraient negativement a une telle initiative et que l'oua ne pourrait que la condamner. rappelant l'affaire du nigeria-biafra et ses consequences pour l'image du cicr en afrique,

am 22.4.77 1645 per telex nach genf uebermittelt

e. 1 8 0 8

22.4.77 1645 h -tct-

-2-

m. onu estime que nous devrions a tous prix eviter de faire quoi que ce soit qui sorte de la legalite et puisse donner prise a une critique fondee. il pense que nous devons poursuivre nos efforts en vue de negocier un accord a addis en nous montrant soucieux de respecter la souverainete ethiopienne. il suggere que le president adresse une lettre assortie d'un memorandum directement au Lt. col. menghistu, chef de l'etat. cette demarche devrait avoir pour but de rappeler la nature et les buts du cicr, sa position vis-a-vis du conflit erythreen, les nombreuses demarches entreprises jusqu'ici et leur base juridique, offrant enfin une nouvelle fois formellement les services du cicr. m. onu croit qu'une telle demarche aurait actuellement beaucoup plus de chances d'aboutir que la precedente, effectuee il y a environ deux ans. il nous a rappele que, a son grand regret, l'oua ne peut pas appuyer nos efforts aussi longtemps qu'elle n'a pas ete saisie de ce probleme par le gouvernement ethiopien. pour lui, nous devons nous contenter de poursuivre, voire meme d'intensifier, nos operations de secours via le soudan en continuant a venir frequemment a addis pour tenter d'entamer une negociation. au vu de ce qui precede, vous saurions gre nous faire savoir asap si estimez toujours necessaire qu'abordions ce sujet a khartoum ou nous arriverons demain 23.4.77. vous telephonerons des lundi.

ambasuisse